

Termes de Référence et Étendue des Services du consultant administrateur systèmes de bases de données du registre de la bénéficiaires/social unique (RSU)

Contexte et Justification

La vision globale de l'Union des Comores telle que définie dans le document de Politique Nationale de la Protection Sociale est de bâtir une « *Nation où chaque citoyen accède durablement à la satisfaction de ses besoins fondamentaux par le biais d'une protection sociale complète et inclusive* ».

Cette politique a défini un ensemble de stratégies déclinées en interventions, dont (i) le Développement des programmes de filets sociaux de sécurité ayant démontré leur preuve d'efficacité en réponse aux besoins des groupes les plus vulnérables ; (ii) l'Amélioration de l'accès aux services sociaux de base par le biais de Programmes ciblés ; ainsi que (iii) le Renforcement du cadre de coordination, de gestion et de Suivi-Evaluation de la protection sociale aux Comores.

La mise en œuvre de l'intervention sur le « Renforcement du cadre de coordination, de gestion et de Suivi-Evaluation de la protection sociale aux Comores », a conduit le Gouvernement à décréter au sein du Ministère de la Santé ; de la Solidarité ; de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, la Création ; l'Organisation et le Fonctionnement d'un Registre Social Unique-RSU dédié à la gestion des données relatives aux ménages à faible revenu et les groupes vulnérables potentiellement éligibles aux différents programmes de la protection sociale et de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que, le Commissariat en charge de la Solidarité ; de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, sous tutelle du dit-ministère à travers la direction nationale de la solidarité et de la protection sociale avec l'appui technique et financier des partenaires au développement au premier rang la Banque Mondiale et l'Unicef, assure le suivi et la supervision ainsi que la coordination verticale des programmes d'assistance et d'aide aux groupes de la population vulnérable et des ménages pauvres, notamment ceux relatifs à l'offre aux filets sociaux de sécurité, à l'accompagnement et à la réinsertion sociale et économique mise en œuvre par les acteurs de la protection sociale.

De fait, en cette année 2023, en réponse à la crise économique due à la guerre en Ukraine, le gouvernement comorien avec l'appui de la banque mondiale a conçu et met en œuvre le projet de filets sociaux de sécurité résilients et réactifs aux chocs (PFSS-RRC) d'un montant de 30 Millions de dollars pour fournir des filets sociaux de sécurité afin de renforcer la résilience de la population et protéger le capital humain.

L'impératif du Commissariat de disposer des compétences avérées pour pouvoir assurer les responsabilités dans le cadre de la gestion du registre social unique est donc une des priorités dans le cadre du processus de sa mise en place. Cependant, la disponibilité de ces compétences techniques envisagés et/ou envisageables dans le cadre du développement du processus, sont insuffisantes considérant la taille volumineuse des responsabilités assumées par le personnel du projet de filets sociaux de sécurité dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet. C'est dans ce cadre que le Commissariat à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre envisage d'engager les services d'un informaticien en appui au renforcement des capacités des ressources humaines de la Direction de la Solidarité et de Protection Sociale afin de pouvoir mener à bien les missions liées à l'administration des systèmes et de bases de données du registre des bénéficiaires/social unique.

1. Identification du poste :

Titre du poste : **Administrateur systèmes et de bases de données du registre des bénéficiaires/social unique**
Affectation Le Commissariat National à la Solidarité, à la protection Sociale et à la
Superviseur Directeur National de la Solidarité et de la protection Sociale

2. Sommaire du profil du poste

Placé sous l'autorité hiérarchique du Commissaire National à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre et la supervision technique du Directeur National de la Solidarité et de la Protection Sociale, l'administrateur systèmes et de bases de données est chargé de gérer et administrer les systèmes d'exploitation et de gestion de données sur le système d'information du registre des bénéficiaires/social unique en assurant la cohérence, la qualité ainsi que la sécurité des données.

Il participe également à la définition et à la mise en œuvre de l'infrastructure matérielle (serveurs et autres) pour héberger le système d'information RSU

3. Description spécifique des activités principales

- Proposer ou participer à la définition de l'architecture système et réseau du commissariat pour héberger (localement ou via un Cloud) le système d'information RSU ;
- Coordonner avec le chef de projet de digitalisation, administration réseau et système d'information (CPDARSI) du projet filets sociaux de sécurité résilient et réactifs aux chocs (PFSS-RRC), la préparation, installation et les paramétrages du serveur (local ou Cloud) pour être prêt à accueillir le registre des bénéficiaires/social unique ;
- Participer à l'étude et à la mise en œuvre de la modernisation du système d'information du registre des bénéficiaires/social unique ;
- Collaborer avec le CPDARSI du projet FSS-RRC pour la mise en contact avec le concepteur du registre et assiste ce dernier pendant la mise à jour/développement (production) du registre ;
- Participer activement à la rédaction des cahiers des charges sur les choix des variables à intégrer dans le RSU ;
- Assurer la sécurité, la gestion des sauvegardes et restaurations des systèmes (serveurs, poste clients, et autres) ;
- Assurer la mise à jour permanente du système (système d'exploration et base de données RSU) ;
- Assurer la gestion des incidents et apporter le support au système ; identifier la cause profonde afin d'éviter les récurrences.
- Organiser des cycles de formation du personnel du Commissariat sur l'utilisation du registre.
- Contribuer à la confection des questionnaires et les masques de saisie pour les collectes de données
- Assurer l'intégration des nouvelles bases de données dans le registre
- Participer aux traitements et analyses des données contenues dans le registre

4. Profil de l'emploi :

Qualifications et expériences minimales requises :

Éducation et niveau de formation : Informaticien (BAC+3) titulaires d'un diplôme supérieur en informatique

Spécialités recherchées :

- Minimum Trois (3) années en système informatique ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Compétence en développement en informatique, système réseau ou bases de données ; • 2 ans en développement en informatique, système réseau ou bases de données ; • Un (1) an en administration de serveur sous Linux ; • Très bonne connaissance des équipements et outils systèmes et réseaux : OS Microsoft, Linux, serveur Cloud, Switch et routeur, etc. • Bonne connaissance des normes informatiques
Expérience dans le domaine ou les spécialités recherchées :	Deux (2) ans développement en informatique, système réseau ou bases de données

Connaissances acquises ou à acquérir	
<ul style="list-style-type: none"> • Manuels de procédures du RSU. • Connaissance de l'organisation (mission, structure). 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de résolution de problèmes. • Techniques de communication. • Processus budgétaire. <p>Exigences en matière de rapports.</p>

<u>Habilités</u>	<u>Attitudes/valeurs</u>
Communication écrite et orale	Communication et écoute
Créativité	Esprit d'équipe
Esprit de contrôle	Efficacité/Efficience
Esprit d'initiative	Professionnalisme
Esprit d'organisation	Sens des Responsabilités
Esprit de planification	Rigueur
Intelligence et analyse de problèmes	Courtoisie/Diplomatie
Jugement/discernement	Respect du client (communautés, etc.) /patience
Leadership / capacité à mobiliser	Assiduité
Sens des priorités	Ténacité

<u>Livrables</u>	<u>Echéances</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport trimestriel de performance sur les activités réalisés, problèmes rencontrés et solutions préconisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les 15 de chaque mois suivant
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un plan de travail en cohérence avec les termes de références 	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mensuel et Edition d'un cahier de charges techniques pour la mise à jour du RSU 	<ul style="list-style-type: none"> • 2^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mensuel et Proposition d'une architecture système et réseau du Commissariat pour héberger (localement ou via un Cloud) le système d'information RSU 	<ul style="list-style-type: none"> • 3^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport trimestriel et Rapport sur la modélisation du système d'information du RSU 	<ul style="list-style-type: none"> • 4^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mensuel et rapport sur l'installation/mise à jour et paramétrage du serveur RSU 	<ul style="list-style-type: none"> • 5^e mois

<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport mensuel, Rapport sur la mise à jour du plan du travail (en fonction des leçons apprises du rapport trimestriel) et proposition d'un cahier des charges sur les choix des variables à intégrer dans le RSU ; 	<ul style="list-style-type: none"> • 6^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mensuel et rapport sur un plan de formation sur l'utilisation du RSU 	<ul style="list-style-type: none"> • 7^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mensuel et Proposition d'une architecture système et réseau officiel du commissariat pour héberger (localement ou via un Cloud) le système d'information RSU 	<ul style="list-style-type: none"> • 8^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mensuel et rapport sur la mise à jour, la sécurité ainsi que la sauvegarde/restauration des données sur le système 	<ul style="list-style-type: none"> • 9^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport mensuel et rapport des incidents et apporter le support au système ; identifier la cause profonde afin d'éviter les récurrences 	<ul style="list-style-type: none"> • 10^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • 11^e mois
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Final

Durée du contrat et évaluation de performance

La durée du contrat est **de douze (12) mois**, renouvelable après satisfaction de l'évaluation de performance et obtention de l'avis de non-objection de la Banque mondiale.

Une évaluation de performance sera faite après six (6) mois de travail.